

The Uprooted: Race, Children and Imperialism in French Indochina, 1890-1980, Christina Firpo

Honolulu : University of Hawai'i Press, 2016, 260 p.

Philippe Le Failler

**Édition électronique**

URL : <http://moussons.revues.org/3733>

ISSN : 2262-8363

Éditeur

Presses Universitaires de Provence

Édition imprimée

Pagination : 277-280

ISBN : 979-10-320-0088-5

ISSN : 1620-3224

Référence électronique

Philippe Le Failler, « *The Uprooted: Race, Children and Imperialism in French Indochina, 1890-1980*, Christina Firpo », *Moussons* [En ligne], 28 | 2016, mis en ligne le 28 novembre 2016, consulté le 01 décembre 2016. URL : <http://moussons.revues.org/3733>

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.



Les contenus de la revue *Moussons* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

- Culture, des Arts et du Tourisme, Malaisie/École française d'Extrême-Orient, p. 15-73.
- BAFFIE, Jean & Louise PICHARD-BERTAUX, 2011, « Étudier les villes thaïes », *Moussons*, 18 : 139-148.
- BURKE, Andrew & Austin BUSH, 2008, *Bangkok City Guide*, Footscray : Lonely Planet.
- HERZFELD, Michael, 2003, « Pom Mahakan : Humanity and order in the historic center of Bangkok », *Thailand Human Rights Journal*, 1 : 101-119.
- HERZFELD, Michael, 2010a, « The Conceptual Allure of the West : Dilemmas and Ambiguities of Crypto-Colonialism in Thailand », in *The Ambiguous Allure of the West. Traces of the Colonial in Thailand*, Rachael V. Harrison et Peter A. Jackson, éd., Hong Kong/Ithaca : Hong Kong University Press/Cornell University, p. 174-186.
- HERZFELD, Michael, 2010b, « Engagement, Gentrification, and the Beoliberal Hijacking of History », *Current Anthropology*, 51, 2 : 259-267.
- HERZFELD, Michael, 2013, « Pom Mahakan Eviction Would Be a Calamitous Loss », *The Bangkok Post*, 27 septembre.
- KETKOSON, Raphiphath et al., *100 mummong mai krungthep* [cent points de vue nouveaux à Bangkok], Bangkok : Samnak Palat Krungthep Mahanakhon.
- PORNCHOKCHAI, Sopon, 1985, *1020 Bangkok Slums. Evidence, Analysis, Critics*, Bangkok : School of Urban Community Research and Actions.
- RABIBHADANA, Akin, 1975, « Bangkok Slum : Aspects of Social Organization », thèse de doctorat, université de Cornell.
- SAKDA, Pharadon, 2557 [2014], *Chumchon 100 pi nai krungrattanakosin* [communautés centenaires de Bangkok], Bangkok : Saengdao.
- Samnak nayobai lae phaen krungthep mahanakhon [bureau de la politique et du pan de Bangkok], 2002, *Sathiti 2545 krungthep mahanakhon* [statistique de Bangkok pour 2002].
- VONGRATTANATO, Sumida, 2011, « Comment les Thaïs traduisent l'idée de *slum*, taudis et bidonville », *Moussons*, 18 : 139-148.
- WANGCHAROEN, Supoj, 2016, « Mahakan Locals Still Fighting to Stay On » *The Bangkok Post*, 6 août.

* Chercheur associé à Aix Marseille Univ, CNRS, IrAsia, Marseille, France.

***The Uprooted : Race, Children and Imperialism in French Indochina, 1890-1980*, Christina Firpo, Honolulu : University of Hawai'i Press, 2016, 260 p.**

Par Philippe Le Failler*

Dans un monde colonial, l'existence des métis met à mal les principes de distanciation entre Européens et monde indigène. Leur présence et leurs traits témoignent d'une proximité relevant de l'intime, attestent des amours consentis comme des unions contingentes ou forcées entre une communauté française très majoritairement masculine et des femmes indigènes.

En Indochine, dès la fin du XIX^e siècle, les enfants métis non reconnus par leur père furent l'objet d'une politique visant à les « sauver » d'une éducation en milieu indigène. Comme souvent, tout ramène au père, nom, nationalité et statut social ; dès lors qu'il est considéré comme orphelin de père, l'enfant eurasiens est une sorte de *terra nullius*. Sa mère, sa famille et ce qu'elle représente sont perçus comme embarrassants. La question ne se posait guère pour les enfants abandonnés ou ceux dont la mère, faute de pouvoir les élever, renonçait volontairement à ses droits, mais bien souvent, les métis furent d'autorité enlevés à leur mère vietnamienne pour être élevés, comme hors sol, par des sociétés de bienfaisance françaises, religieuses le plus souvent.

Dans le principe, il s'agissait d'orienter leur identité culturelle et raciale, de les détacher du monde indigène pour promouvoir leur ascension sociale et leur permettre d'accéder à un stade intermédiaire situé quelque part entre le Vietnamien éduqué à la française et le Français « de souche ». La question n'est pas nouvelle et ne se limitait pas aux enfants illégitimes. En 1930, dans *L'autre race*, Herbert Wild (1930) mettait en scène un couple mixte franco-vietnamien envoyant en France leur fille métisse pour faire son éducation ; quinze années plus tard, revenant en Indochine, sa mère et la

société vietnamienne lui étaient devenues étrangères.

Est-ce à dire qu'il s'agissait d'en faire, peu ou prou, des Français de second ordre ? Au regard de la loi, les enfants métis d'Européens nés hors mariage sont réputés indigènes et sans accès à la citoyenneté française. Cependant, eu égard à la faible proportion de Français qui peuplaient cette part de l'empire colonial (0,2%), l'assimilation de fait des métis, comme autant de « naturalisés français », apparaissait comme une solution de facilité susceptible de renforcer la présence européenne (voir de Gantès 2006).

S'inspirant du travail pionnier d'Emmanuelle Saada (2007), Christina Firpo le poursuit et, pour ce faire, s'adosse à un corpus archivistique conséquent que complètent des enquêtes de terrain et de nombreux entretiens. Le travail solide de l'auteur est centré sur le Vietnam mais évoque cependant le Cambodge et le Laos qui furent soumis à une politique analogue. Plus largement, l'auteur rappelle que l'on retrouve ailleurs dans le monde ces relents de darwinisme social et jusqu'à une période relativement récente. Dans le cas ici évoqué, il s'agissait des métis, mais en d'autres lieux, États-Unis, Canada et Australie, les *a priori* idéologiques de « l'assimilation biologique des métis » se combinèrent à l'idée d'une « assimilation culturelle des enfants indigènes » et conduisirent à arracher des enfants à leur famille indigène, dispersant les fratries pour les élever au sein des familles blanches. Ce furent les « générations volées » dont l'Australie cessa tardivement la pratique (1970 !) et renâcla quelque peu à reconnaître et admettre les abus¹. Il ne s'agissait pas seulement de faire prévaloir l'éducation occidentale mais, et c'est plus grave, dans le but de favoriser la colonisation de peuplement par les blancs, d'anéantir toute idée de race indigène pure.

Notons qu'en matière d'intégration sociale des métis et de persistance des préjugés, deux modèles se distinguent.

Les sociétés française et américaine procèdent de manière différente sinon opposée. Chez les Américains, où perdurèrent longtemps les idées ségrégationnistes, la pureté du sang ne souffre pas l'altération, c'est le « principe de la goutte » qui fait considérer Barak Obama comme « noir » quand sa mère blanche est native du Kansas (Jacobs 2011). En revanche, chez les compatriotes d'Alexandre Dumas, on considère plus volontiers que la partie « blanche » du métis doit être privilégiée et que, par conséquent, il importe de le rattacher culturellement au monde blanc afin que la partie « noble » de son ascendance ne soit point gauchie par une éducation indigène. Certes, jusqu'au xx^e siècle, aucune de ces deux sociétés privilégiant le droit du sol ne valorisait le métissage ou l'appartenance à une double culture, mais la France, tôt confrontée à l'évidence d'une mixité que n'obérait pas le souvenir de l'esclavage (en métropole du moins), fut plus rapide à l'accepter.

L'entame de l'ouvrage (1870-1908) pose les principes et détaille les phases de création des sociétés de protection des métis dont émerge la figure du personnage clef qu'est Georges Michel. Dans bien des cas, la majorité semble-t-il, bien qu'aucune donnée chiffrée ne nous soit donnée, les enfants ne sont pas simplement recueillis, mais bel et bien *soustrait*s [sic] à leur mère. Il faut y voir l'effet de la loi de 1889 accordant à l'État l'exercice des droits parentaux dès lors que l'enfant n'a pas été reconnu par son père français. L'auteur insiste sur le sentiment d'urgence mis en avant par les promoteurs des programmes d'aide aux métis et leur souci d'éviter à tout prix que ne se fasse jour une classe d'Eurasiens (et de blancs) défavorisés, de déclassés dont l'image dégradée de créolisation serait préjudiciable à l'ordre colonial (un peu à l'image de ce qui se passait à la Réunion). La question est sans fin : doit-on intervenir lorsque devenue jeune fille une Eurasienne envisage de convoler avec un indigène au risque de déchoir ? Sans s'y attarder, l'auteur évoque l'image trouble

qui colle aux eurasiens, autant de poncifs qui perdurent tant chez les Occidentaux que chez les Indochinois (et que reprend la littérature d'époque: les garçons réputés beaux et rétifs à l'étude, les filles appliquées mais volages [Hougron 1954]).

Le chapitre suivant (1909-1929) témoigne d'un accès élargi à la citoyenneté française et une banalisation des pratiques. Usant d'une éducation unilatérale qui proscriit l'emploi de la langue et des coutumes vietnamiennes, on entend former les jeunes métis à des tâches utiles à la colonie: les garçons seront enfants de troupe, techniciens, négociants ou colons, les filles employées de maison. Certains sont envoyés en métropole poursuivre leur formation; toutefois, et en dépit des principes revendiqués, l'intégration professionnelle des métis reste difficile, les institutions métropolitaines rechignant à les admettre, leur refusant tout à la fois la légitimité que leur octroient la citoyenneté et l'accès prévu aux indigènes.

La période 1929-1938 est marquée par une mise sous contrôle progressive des sociétés de bienfaisance par l'État. La crise économique voit l'abandon du programme d'études en France, pousse à redéfinir les priorités et favorise un discours volontariste: les fonctionnaires coloniaux étant des oiseaux de passages largement ignorant du contexte, pourquoi ne pas promouvoir au sein de l'appareil administratif un usage plus systématique de ces métis bilingues et à la double culture? Considérant la faible natalité française, est-il opportun de rejeter les sang-mêlé qui, après tout, sont à moitié français, et dont le chiffre des naissances outrepassa celui de ces derniers? Le bien-fondé de la protection des métis s'en trouva renforcé, mais pas celui des sociétés qui en avaient jusqu'alors la charge. En 1939, Jules Brévié, gouverneur général, instaura par décret une fondation chargée de la protection des métis qui deviendra la Fédération des œuvres de l'enfance française d'Indochine (FOEFI).

Les deux chapitres qui suivent couvrent les temps de guerre et s'achèvent en 1956. Il y est beaucoup question de la loyauté des métis car, même s'il ne leur est pas demandé de choisir leur camp, une suspicion les entoure. Dès 1946, certains renoncent à la citoyenneté française quand la majorité prend le parti des Français et s'organise en associations. Alors que l'indépendance devient irrémédiable, la question de l'acceptation des métis dans la société future fait naître la crainte que les enfants se trouvent rejetés tant par leur famille vietnamienne que par la population dans son ensemble. Commence alors l'envoi en France des enfants eurasiens, mais aussi des métis issus d'un père africain, maghrébin ou indien, que la situation de guerre ne permet plus d'éduquer au Vietnam dans des institutions vouées à disparaître. Initialement créée dans le cadre colonial, la FOEFI perdura et se chargea d'élever les enfants dans des structures métropolitaines.

Vécu comme un trauma, ce déracinement ultime pour des enfants déjà séparés de leur mère, comme de leurs frères et sœurs, est une constante de cette étude qui fait la part belle aux récits familiaux et aux souvenirs d'enfance. Les eurasiens, enfants et adultes, ainsi que leurs mères, sont à raison présentés comme des victimes du système colonial autant que de l'ordre issu de la décolonisation. Les chiffrer reste un exercice difficile auquel du reste l'auteur ne s'attaque pas, on peut le regretter, peut-être les sources ne s'y prêtent-elles guère.

Note

1. Il revint à l'historien Peter Read (ANU) d'en faire connaître leur sort en 1981 dans un texte intitulé *The Stolen Generations*, mais c'est la sortie en avril 1997 du rapport officiel *Bringing Them Home* qui fit connaître l'étendue de la politique assimilationniste par adoption forcée. Longtemps sujet à controverse, les excuses officielles du gouvernement australien furent présentées le 13 février 2008 lors d'un discours du premier ministre Kevin Rudd.

Références

- GANTÈS, Gilles de, 2006, « Les métis franco-indochinois à l'époque coloniale. À l'interface des dominants et des dominés ou à leur marge ? », in *Actes du colloque Interfaces*, Michael Chang & Chantal Zheng, éd., Aix-en-Provence.
- HOUGRON, Jean, 1954, *Les Asiates* (La Nuit indochinoise, VI), Domat.
- JACOBS, Margaret, 2011, *White Mother to a Dark Race : Settler Colonialism, Maternalism, and the Removal of Indigenous Children in the American West and Australia, 1880-1940*, Lincoln : University of Nebraska Press.
- READ, Peter, 1981, *The Stolen Generations The removal of Aboriginal children in New South Wales 1883 to 1969*, Nouvelle-Galles du Sud : ministère des Affaires aborigènes.
- SAADA, Emmanuelle, 2007, *Les enfants de la colonie. Les métis de l'Empire français entre sujétion et citoyenneté*, Paris : La Découverte, coll. « Espace de l'Histoire ».
- WILD, Herbert (Jacques Deprat), 1930, *L'autre race*, Paris : Albin Michel.

*Membre statutaire de l'IrAsia (Aix Marseille Univ, CNRS, IrAsia, Marseille, France) et maître de conférences à l'École française d'Extrême Orient (Paris).

L'invitation aux voyages. Géographie postcoloniale du tourisme domestique au Viêt Nam, Emmanuelle Peyvel, Lyon, ENS éditions, coll. « De l'Orient à l'Occident », 2016, 274 p.

*Par Philippe Le Failler**

Il fut un temps où, même disposant de temps libre, les Vietnamiens n'auraient jamais songé à jouer au touriste. L'argent était rare, les infrastructures malcommodes et les obstacles administratifs trop nombreux pour que la mobilité puisse revêtir la forme d'un voyage d'agrément. Dans le Vietnam socialiste d'avant l'ouverture, c'est-à-dire jusqu'en 1993, on ne découvrait le pays qu'au gré des affectations, des missions officielles ou bien des visites familiales. Vingt ans plus tard, les plages de Đô Sơn, de Hôi An et de Nha Trang, tout comme les stations d'altitude de Sapa, Tam Đảo ou Bà Nà sont devenues les lieux d'élection d'un tourisme

de masse dont les Vietnamiens forment la grande majorité de la clientèle. Eu égard à la faiblesse du PNB moyen, l'ampleur de ce tourisme domestique semble paradoxale et dénote chez le touriste vietnamien l'emploi de stratégies destinées à le faire voyager à des coûts maîtrisés et généralement sans recourir à une agence de voyages.

Au gré des bus interrégionaux bondés et des trains de nuit de la ligne du Nord, Emmanuelle Peyvel s'est glissée dans le flot des touristes, a partagé avec eux les calamars grillés des gargotes de front de mer comme le riz gluant des montagnes et initié une proximité propice aux échanges. Emmaillant le discours, les témoignages pris sur le vif donnent au texte une épaisseur humaine de bon aloi mais, et surtout, donne matière à une analyse poussée, non dénuée de finesse, des transformations sociales et de l'évolution des mentalités dont la pratique touristique sert de révélateur.

Une telle étude, comme la thèse en géographie dont elle est le prolongement, n'est pas aussi aisée que l'on pourrait l'imaginer : d'une part, les chercheurs Vietnamiens se sont peu penchés sur la question, comme s'il n'était pas sérieux d'étudier les loisirs, d'autre part, les outils d'analyse, statistiques notamment, restent imparfaits : le décompte des nuitées hôtelières comme celui des transports intérieurs peinent à dissocier le touriste des autres voyageurs, et par conséquent rendent ardue une véritable quantification des flux. Néanmoins, combinant sources officielles, travaux de chercheurs et études des organismes internationaux, l'auteur parvient à ses fins. Durée des séjours, lieux de villégiature, conditions d'hébergement, répartition par âge, lieu de résidence et catégorie socio-professionnelle des touristes sont autant d'éléments qui contribuent à une étude aussi précise qu'éclairante. Un élément retient immédiatement notre attention : les deux principales destinations sont les centres urbains de Hanoi et Hồ Chí Minh-Ville. Est-ce à dire que les Nordistes visitent la